

BACH ACADEMIE EN SEINE EURE

MASTER-CLASS placée sous la direction d'Helga SCHAUERTE

Dates du stage :

Accueil : dimanche 22 août 2021 entre 15 h et 18 h à la Collégiale Notre-Dame de Vernon

Fin de l'académie : samedi 28 août après le concert des stagiaires et le repas pris en commun

Date limite d'inscription : 21 juillet, dans la mesure du possible candidater avant la Pentecôte (23 mai) pour avoir une réponse ferme avant la fin juin.

Nombre de stagiaires : 9 organistes actifs, 3 auditeurs libres (en tribune)

Le candidat demande le bulletin de préinscription à bachacademie27@gmail.com et le retourne sans tarder en faisant part de son parcours et de ses expériences : nombre d'années de pratique, niveau, nom du (des) professeurs, stages et master-class suivis sur les trois dernières années, ... œuvres qu'il se propose de travailler au stage.

- Pour la master-class 2021 :
 - J.S. Bach : l'une des Toccatas + une pièce sur un choix tiré du Petit Livre d'Orgue (Orgel-Büchlein)
 - dynastie des Couperin, une pièce de son choix.
 - compositeurs du XIX^{ème} siècle : Boëly, Franck, Gigout, Widor, Vierne, une pièce de son choix.

Les stagiaires sont répartis par groupes de trois, selon leurs niveaux et affinités. Chaque stagiaire bénéficie chaque jour d'une heure individuelle de cours. Des tutti sont organisés sur les partitions jouées aux concerts du stage.

S'agissant d'une master-class itinérante, les trois enseignants et les neuf stagiaires tournent sur chacun des instruments disponibles. Chaque stagiaire participe s'il le souhaite à des auditions quotidiennes en fin d'après-midi.

Des instruments numériques sont mis à disposition pour un travail personnel.

Le stagiaire retenu est prévenu par courriel, les œuvres à travailler sont validées, il verse alors un acompte de 50% soit par chèque soit par virement en euros au compte de l'association

IBAN : FR76_1027_8060_6300_0203_4930_126 - BIC : CMCIFR2A

L'inscription est définitive qu'après réception de cet acompte, non remboursable sauf cas de force majeure.

Le solde est versé le premier jour du stage, en espèces par chèque ou virement.

Tarifs :

Organiste actif : 300 € - Auditeur :: 150 € + cotisation à l'association : 12€ (pour tous les stagiaires) 50%

A la charge du stagiaire : acheminement sur le lieu du stage, logement et repas

Il est conseillé de venir au stage en voiture (covoiturage favorisé durant le stage)

De nombreuses possibilités de logement : hôtels, chez l'habitant, camping

NB : pour favoriser la cohésion du groupe, nous proposons de négocier la réservation de chambres sur un site unique (nous demander).

Le stagiaire autorise, sans limitation de temps, Bach Académie en Seine Eure à utiliser et diffuser des photos et enregistrements qui pourraient être réalisés durant la master-class.